



La SGMer et la coordination de l'action gouvernementale

Le SGMer et le ministère des Sports

Roxana Maracineanu

Ministre des Sports

Le 15 novembre 2018, je participais au Conseil Interministériel de la Mer (CIMER) qui avait lieu à Dunkerque, présidé par Monsieur le Premier ministre Édouard Philippe.

Pour la première fois, un ministre (une ministre en l'occurrence) des sports participait à un CIMER, pour la première fois le sport et la plaisance étaient pris en compte comme levier incontournable de la politique maritime de la France.

Mes objectifs à cet instant sont d'affirmer l'implication du ministère des Sports dans cette politique, notamment par le biais des sports nautiques.

Et pour cela de présenter les trois mesures phares pilotés le ministère des Sports :

- Soutenir le savoir-faire français à l'international dans le domaine du nautisme : modéliser l'offre pour les marchés à l'export, contribuer à la structuration et au dynamisme du collectif des sports nautiques ;
- Sports nautiques pour tous et JOP 2024 : contribuer à l'émergence d'une Génération Océan 2024 ;
- Sécurité en mer et optimisation de la gestion des risques pour les sports et loisirs nautique ; contribuer à déployer l'observatoire nationale de l'accidentalité des sports et loisirs nautiques (SNOSAN).

Ce fut un moment inédit et porteur d'une belle énergie pour le ministère des sports, pour l'ensemble de l'écosystème des sports nautiques et de la plaisance qui passait enfin dans la partie visible des décisions politiques nationales et je l'espère pour le Secrétaire général de la mer (SGMer) avec qui nous avons beaucoup travaillé pour ce résultat.

Le ministère des Sports et le CIMER

Si je m'attarde sur le CIMER c'est parce qu'il est le marqueur de ma relation et celle de mes collaborateurs avec le SGMer. Et c'est une belle histoire d'intelligence collective qui a ainsi débuté.

Le ministère des Sports a intégré les travaux lors de la dernière réunion interministérielle (RIM) préparatoire au CIMER de novembre 2017, en quelque sorte nous avons juste passé la passerelle pour monter à bord, et une première mesure - Développer l'innovation sportive dans le domaine du nautisme - concernant le sport a pu être annoncée lors du CIMER 2017 mais ce n'est qu'en 2018 que le travail de fond a réellement commencé.

Néanmoins cette première entrée du sport au CIMER a été déterminante et en cela, l'accueil puis l'accompagnement de Monsieur le Secrétaire général de la mer et de son équipe en a été le déclencheur.

Le travail interministériel et partenarial piloté par le SGMer, auquel le ministère participe depuis est animé dans un esprit d'équipe qui fait largement écho au monde du sport et j'en salue l'efficacité. Préparer un CIMER et suivre la mise en œuvre des mesures pour que nos concitoyens en voient les effets, c'est de la haute performance ! Et cette dimension, je la connais bien.

Je souhaitais donc intégrer plus de « sport » dans les travaux du CIMER afin de valoriser les initiatives existantes dans le champ du développement du nautisme et des sports de nature en milieu littoral et ce dans toutes ces dimensions, de les mettre en synergies avec certains axes du CIMER.

Cela a été entendu et lors des travaux préparatoires de 2018 lorsque le cabinet du Premier ministre a rappelé l'importance de travailler sur les sujets de fond structurants permettant de dégager et de réaliser la stratégie du Gouvernement dans le domaine de la mer (les ports, action de l'État en mer, Flotte stratégique, Outre-mer, sports, tourisme, biodiversité, économie circulaire, littoral), le sport côtoie avec plaisir et humilité les grands secteurs du maritime.

Ce à quoi le ministère des sports a, bien sûr, apporté sa contribution par des mesures qu'il pilote, je les ai citées, et plus largement le sport a démontré qu'il était porteur d'une belle transversalité au sein des priorités gouvernementales sur la mer, permettant d'investir des actions par exemple :

- pour accompagner les jeunes écoliers dans leur apprentissage de la gestion des aires marines éducatives ;
- pour sensibiliser les citoyens aux écosystèmes marins tout en pratiquant leur sport ;



La SGMer et la coordination de l'action gouvernementale

- pour lutter contre la pollution du plastique en mer avec une organisation écoresponsable des activités, la participation au nettoyage des plages ;
- pour aider à moins déranger les cétacés tout en contribuant à les observer en mer, formidable outil pédagogique ;
- pour identifier les acteurs des sports nautiques et de la plaisance comme sentinelles de la biodiversité, eux qui sont au contact de la mer au quotidien ;
- pour préciser que les actions menées par le ministère des sports concernent tous les territoires dont les territoires ultra-marins ;
- pour démontrer que les métiers de la mer sont attractifs *via* les métiers de la mer et du sport, en lien avec la filière maritime.

J'ai la chance de pouvoir travailler sur ces sujets avec l'écosystème du sport et je dois saluer l'engagement de ces acteurs, à l'instar des fédérations sportives nautiques, mais également des acteurs économiques et bien sûr les collectivités territoriales.

J'ai également positionné l'École nationale de voile et des sports nautique (ENVSN), mon opérateur, comme tête de pont pour mettre en œuvre des actions concrètes en interministériel et en partenariat, ADN de mon action que je partage avec le SGMer.

Je m'attarderai sur la mesure phare que j'ai porté, avec le soutien du SGMer, dont l'arbitrage par le premier ministre a été une belle reconnaissance car elle permet d'englober l'expertise du ministère des sports et de ses partenaires et de faire le lien avec un magnifique événement que la France va accueillir en 2024 et qui sera regardée par l'ensemble des nations.

Ce sera l'occasion rêvée de mettre en avant la possibilité d'une mer exigeante mais porteuse de plaisir, pour tous.

Sports nautiques pour tous et Jeux olympiques et paralympique de 2024: Génération Océan 2024

Tous les citoyens, et particulièrement les jeunes générations, doivent pouvoir dès aujourd'hui découvrir les sports nautiques et le milieu maritime. En effet, expérimenter un sport nautique permet de vivre une expérience motrice inédite dans un milieu marin et contribue à la découverte de celui-ci. C'est aussi une expérience humaine forte qui peut servir de pont vers les jeux olympiques et paralympiques, pour que tous se sentent concernés par les épreuves qui vont se dérouler en 2024.

Les 11 millions de pratiquants occasionnels des sports nautiques selon le Baromètre des sports et loisirs de nature 2016 (Ministère des Sports et Unions sport et cycle) peuvent être considérés comme un vivier potentiel de sportifs plus réguliers, et ainsi contribuer à l'objectif présidentiel de +3 millions de pratiquants.

Ce nombre est à mettre en regard des licenciés de sports nautiques, 601 090 licences de sports de nature « nautique » et 654 824 autres titres de participation (ATP). Soit au total 1 255 914 titres délivrés en 2017 (INSEE).

La marge de progrès est conséquente et la mesure « Génération Océan 2024 » doit contribuer à augmenter le nombre de pratiquants avec comme objectif d'atteindre les 2 millions de titres de participation en 2024.

Il est pour cela nécessaire, par exemple :

- d'augmenter le nombre d'initiations par des dispositifs incitatifs, la 1^{re} expérience en sport nautique est déterminante ;
- de former des éducateurs sportifs, d'identifier les métiers du sport et de la mer de demain ;
- de favoriser les dispositifs de classe de mer ;
- de tester des nouvelles formes d'organisation des sports nautiques sur les territoires pour valoriser les sports nautiques et la plaisance. ;
- de favoriser l'accès à la mer via les plages, les cales de mise à l'eau, les ports de plaisance.

À ce sujet, le déconfinement en mai 2020 a montré l'importance de l'accès au rivage, à la mer pour nos concitoyens. Avec le SGMer nous avons une vision commune de ce qu'il est possible de faire pour gérer les accès, en lien avec les acteurs locaux.

La crise ici a révélé encore une fois l'urgence nécessaire de la « jouer collectif » et de considérer l'accès maîtrisé à la mer comme un bien commun à protéger ?

Cet accès doit néanmoins se faire en toute sécurité.

Sur ce dernier aspect, je dois saluer la présence discrète mais imperturbable des préfets maritimes, qui assurent avec une expertise de renommée mondiale, la sécurité des activités nautiques. L'opération menée en 2019 à Marseille par le Préfet maritime de Méditerranée, de démonstration de la sécurisation de la course au large dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques de 2024, l'a admirablement démontrée.

Récemment l'organisation des courses au large comme le Vendée Arctique en juillet 2020 préparatoire au Vendée Globe qui s'élancera le 8 novembre 2020 a montré l'engagement des préfets maritimes et du SGMer en faveur du sport et je leur en suis particulièrement reconnaissante.

Cette belle énergie provoquée par l'inscription du sport au CIMER, que j'ai évoqué en introduction, nous porte toujours et j'espère qu'elle portera le sport longtemps.

Le SGMer à aujourd'hui 25 ans, nous nous connaissons à peine, les 25 années à suivre seront forcément en mer et sportives !